

DÉPISTAGE VISUEL :

Des séances gratuites à l'Administration subrégionale de Namur en août

Quoi ?

Le dépistage visuel est un examen **préventif** et **indolore** qui prend peu de temps (un quart d'heure). Il est réalisé par une Assistante technique en ophtalmologie.

Au plus tôt on dépiste un trouble de la vue chez l'enfant, au plus tôt on peut le traiter et meilleurs sont les résultats.

Pour qui ?

Tous les enfants entre 2 et 5 ans **qui n'ont pas été dépistés**, accompagnés d'un adulte **muni du carnet de l'enfant**.

Où ?

A l'ASR de Namur,
Rue de Coquelet 134
5000 Namur.

Quand ?

Le mercredi 12/08
(entre 13h30 et 16h00)

Le lundi 17/08
(entre 9h00 et 16h00)

Le mardi 18/08
(entre 9h00 et 16h00)

ATTENTION !
Inscription obligatoire :
081 72 36 00

ONE.be

